



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 27 décembre 2013

## Communiqué de presse

### Grève des gérants : un refus de la concertation qui pénalise la Martinique

Le préfet de la Région Martinique déplore le mouvement engagé, ce jour, par les gérants de stations-services qui va encore pénaliser les Martiniquais et l'économie de notre territoire, alors que le Ministre des Outre-mer a confirmé ce jour le message d'écoute adressé aux gérants, lors de la réunion du 18 décembre dernier. Il leur avait proposé de transmettre des propositions de modifications des arrêtés interministériels de méthode, comme le font actuellement les acteurs réunionnais qui se sont engagés dans un dialogue avec le gouvernement. Ces arrêtés visent notamment à préciser les modalités de fixation de rémunération des gérants.

Le ministre attend donc les propositions précises des gérants sur ces projets qui leur ont été présentés à plusieurs reprises, tant au niveau local que national.

Le ministre a également rappelé son attention portée à la question de la sécurisation des activités et de l'emploi dans les stations-services et a fait part de son souhait de tenir avec l'ensemble de la filière de nouvelles réunions de concertation à Paris dans la première quinzaine de janvier, en présence des deux autres ministères concernés, sur la base des propositions qui lui seront faites.

L'objectif poursuivi par le Gouvernement reste de renforcer la transparence en matière de prix des carburants et d'assurer un juste prix pour le consommateur, tout en sécurisant l'activité et l'emploi dans les stations-services.

Par ailleurs, pour l'heure, aucune mesure de réquisition n'est mise en place. En fonction de l'évolution de la situation, des mesures adaptées seront mises en place.

#### Contact presse

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-23 ou 06-96-31-28-03 /  
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr